

- Frais médicaux Monde entier jusqu'à 300.000 € et USA-Canada jusqu'à 1.000.000 €
- Prise en charge directe en cas d'hospitalisation

À PARTIR DE :

54€ / mois

TARIF FAMILLE ACCOMPAGNANT

Cette couverture offre les services essentiels du Plan Santé. Une formule idéale pour les voyageurs "sac à dos" et "tour du monde".

Ce BON PLAN présente une réelle alternative économique pour les budgets les plus serrés.

CRITÈRES

DURÉE DE LA GARANTIE

**JUSQU'À 12 MOIS
RENOUVELABLE**

RÉSIDENCE

**PAYS DE L'UNION
EUROPÉENNE**

NATURE DU SÉJOUR

**JEUNE, ÉTUDIANT,
LONG SÉJOUR**

DESTINATION

**MONDE ENTIER,
sauf pays exclus***

LIMITE D'ÂGE

AVANT 50 ANS

GARANTIES



- Aucun questionnaire médical préalable.

RENFORTS, OPTIONS & TARIFS

COTISATION PAR PERSONNE HORS USA/CANADA

Durée du séjour	Avant 35 ans	Avant 50 ans
1 à 3 mois	176 €	240 €
4 mois	238 €	320 €
5 mois	297 €	410 €
6 mois	356 €	490 €
7 mois	416 €	565 €
8 mois	466 €	630 €
9 mois	515 €	695 €
10 mois	561 €	760 €
11 mois	605 €	820 €
12 mois	659 €	880 €

Tarifs accompagnant	Moins de 18 ans	Moins de 35 ans	Moins de 50 ans
	35 € / mois	50 € / mois	65 € / mois

Renfort destination USA/CANADA	Moins de 18 ans	Moins de 35 ans	Moins de 50 ans
	1 € / jour minimum 15 €	1,5 € / jour minimum 30 €	2 € / jour minimum 45 €

LES RENFORTS

- à ajouter jusqu'au jour du départ -

FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE : à partir de 210 €

Extension jusqu'à 90 jours en cas de retour temporaire et/ou définitif de l'assuré.

AVA SPORT+ : 10 € par mois

Extension des frais de recherche portés à 25.000 € et rachat d'exclusion pour la pratique de sports dangereux et intensifs au titre de l'assistance et des frais médicaux.

LES OPTIONS

- à souscrire le jour de l'adhésion -

ANNULATION "VOL SEC" : à partir de 30 €

AVA TECH+ : à partir de 15 € par mois

Remboursement des biens nomades jusqu'à 3.000 €

LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES

 BAGAGES	PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES	- Maximum : 2.000 € par assuré - Franchise 15 € - Objets de valeur : plafond de remboursement à 50 % du montant de la garantie.
	FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	Maximum : 1.000.000 € pour les USA-Canada Maximum : 300.000 € pour le reste du monde
 FRAIS MÉDICAUX	EN CAS D'HOSPITALISATION (APPEL OBLIGATOIRE AU CENTRE D'ASSISTANCE)	Prise en charge au 1 ^{er} euro, à concurrence de 100 % des frais réels
	HORS HOSPITALISATION	- Remboursement 100 % des frais réels - Sans franchise sauf USA-Canada franchise de 30€
	SOINS DENTAIRES D'URGENCES	Remboursement 100 % des frais réels . Max. 300 €
	FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE PLAFONNÉS SUR LA BASE ET LE TAUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE	- Maximum en cas d'hospitalisation : 1.000.000 € - Maximum hors hospitalisation : 15.000 €
	ENVOI DE MÉDICAMENTS (INDISPENSABLES ET INTROUVABLES SUR PLACE)	Frais réels
 RAPATRIEMENT & ASSISTANCE	ENVOI D'UN MÉDECIN SUR PLACE À L'ÉTRANGER	Frais réels
	TRANSPORT DE L'ASSURÉ AU CENTRE MÉDICAL	Frais réels
	RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE	Frais réels
	RAPATRIEMENT DU CORPS EN CAS DE DÉCÈS DE L'ASSURÉ DANS SON PAYS D'ORIGINE	Frais réels
	PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT ET DES FRAIS DE SÉJOUR POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE	Billet aller-retour - Maximum par personne et par jour : 50 € - Maximum : 500 €
	PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ	- Maximum par personne et par jour : 50 € - Maximum : 500 €
	RETOUR DES ACCOMPAGNANTS ET PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SÉJOUR	Billet retour simple - Maximum par personne et par jour : 50 € - Maximum : 500 €
	RETOUR ANTICIPÉ DE L'ASSURÉ	Billet aller-retour
	ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 3.000 €
	CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 7.500 €
 INCIDENT VOYAGE	FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	Maximum par Assuré : 5.000 €
	AVANCE DE FONDS	Maximum par Assuré : 500 €
 IND. ACCIDENT	TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS	Frais réels
	CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL	Par assuré : 8.000 €
 RESP. CIVILE	CAPITAL INVALIDITÉ PERMANENTE ACCIDENTELLE	Jusqu'à : 40.000 € , franchise 30%
	RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER	- Maximum dommages corporels : 4.500.000€ - Maximum dommages matériels : 450.000 € - Franchise par sinistre 80 €